

PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE
DIRECTION DE LA COORDINATION
ET DU MANAGEMENT DE L'ACTION PUBLIQUE
Bureau des procédures d'utilité publique

COMMUNE D'ANCENIS
AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral 2013/BPUP/001 en date du 7 janvier 2013 est prescrite, pendant 31 jours consécutifs, du lundi 4 février au mercredi 6 mars 2013, dans la commune d'ANCENIS l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet mise en place de voies de télépéage sans arrêt (TSA) à la barrière de péage d'ANCENIS de l'autoroute A11, présenté par la société COFIROUTE, concessionnaire de l'autoroute A11.

M. Joseph BOUTIN, directeur général adjoint au conseil général de Loire-Atlantique en retraite, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur titulaire. M. Hubert GRIMAUD, ingénieur production en centrale thermique retraité, est désigné comme commissaire-enquêteur suppléant.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier d'enquête seront déposées en mairie d'ANCENIS, pour être communiquées, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public, aux personnes qui souhaiteront en prendre connaissance et consigner leurs observations, propositions et contre-propositions sur le registre ouvert à cet effet. Celles-ci pourront également être adressées au commissaire-enquêteur à la mairie d'ANCENIS (Hôtel de ville – Place du Maréchal Foch 44150 ANCENIS). Les plis ainsi reçus seront annexés au-dit registre après avoir été visés.

La consultation des principaux éléments du dossier est également possible sur le site Internet de la préfecture à l'adresse suivante : <http://www.loire-atlantique.pref.gouv.fr/>

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès du préfet de la Loire-Atlantique – direction de la coordination et du management de l'action publique – bureau des procédures d'utilité publique.

M. Joseph BOUTIN est chargé de diriger l'enquête et de recevoir en mairie d'ANCENIS, les observations du public aux jours et heures suivants :

- | | |
|-----------------------------------|-------------------------|
| - Lundi 4 février 2013 | de 8h30 à 11h30 |
| - Vendredi 15 février 2013 | de 9h00 à 12h00 |
| - Jeudi 21 février 2013 | de 9h00 à 12h00 |
| - Mardi 26 février 2013 | de 14h00 à 17h00 |
| - Mercredi 6 mars 2013 | de 14h45 à 17h45 |

Dès réception, le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront publiés sur le site Internet de la préfecture de la Loire-Atlantique et mis à la disposition du public en mairie d'ANCENIS pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Toute information sur le projet peut être demandée auprès de la société COFIROUTE - direction du patrimoine et de la construction – département maîtrise d'ouvrage des équipements d'exploitation – 6-10 rue Troyon – 92316 SEVRES cedex.